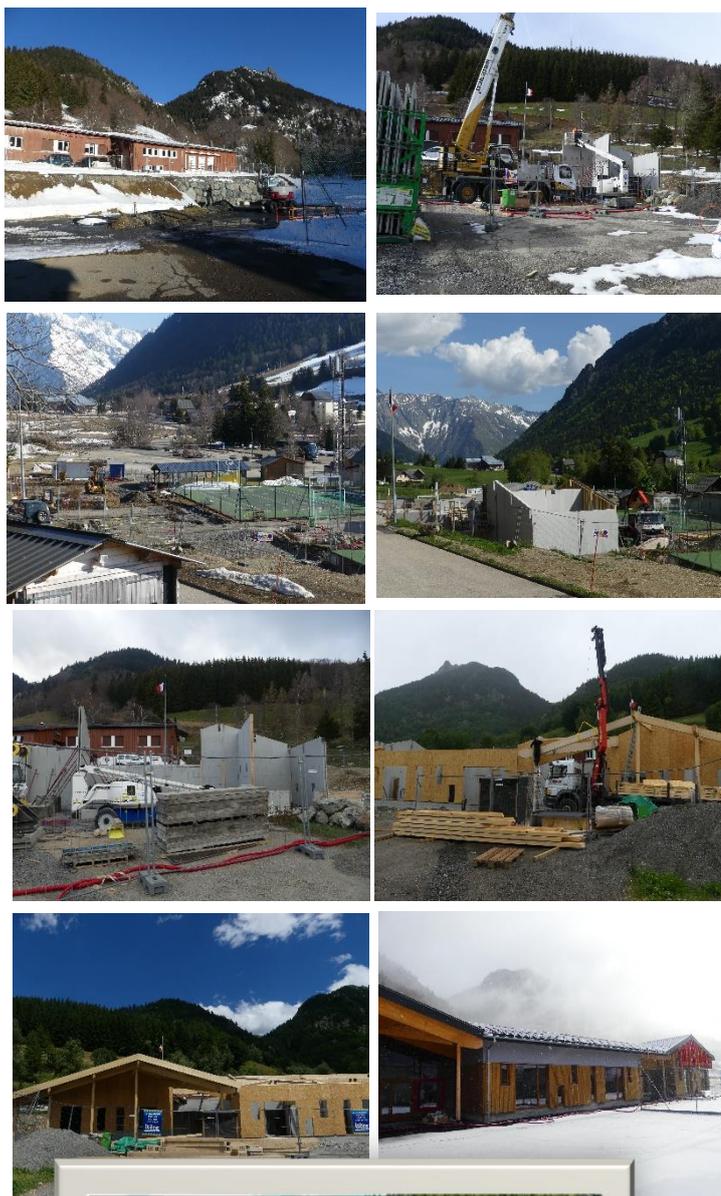


## FLASH « SPECIAL » N°8 – MARS 2023 NOTRE NOUVELLE ECOLE !



### EDITO

Nous vous proposons, dans ce FLASH INFO à la fois de découvrir notre nouvelle école, mais aussi de faire un petit retour dans le passé pour mettre en perspective la vie de nos écoliers sur plusieurs générations...

Nous sommes très fiers d'avoir pu réaliser cette école après un an de dossiers, en moins de **17 mois entre l'obtention du permis de construire et l'entrée dans les lieux !**

C'est le plus gros chantier réalisé sur la commune depuis la réhabilitation et l'agrandissement du Chardon Bleu.

Nombreux ont été les visiteurs lors de la journée Portes Ouvertes du 25 mars 2023.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, découvrez ce petit dossier et quelques photos de ce bâtiment.

A très bientôt dans notre village qui se rend attractif pour de jeunes couples qui voudraient s'installer sur le territoire : en effet nos structures nous permettent d'accueillir les bébés et les enfants de moins de 6 ans à la micro-crèche des «Bout'Choux» toute l'année et les enfants dès 3 ans, de la maternelle jusqu'au CM2 dans la nouvelle « Ecole de l'Alpe du Grand Serre ».

Raymond Maslo et la Commission Communication



## LA NOUVELLE ECOLE : UNE RENTREE LE 20 FEVRIER 2023, UNE INAUGURATION EN PLUSIEURS TEMPS FORTS !

NOUVEAU

Pendant les vacances scolaires de février, le déménagement a été fait et nos élèves et leur équipe pédagogique auront découvert les nouveaux locaux lundi 20 février ! Ils ont été accueillis par Raymond Maslo, maire, Alain Collaud, 2<sup>e</sup> adjoint et Pascale Favier, 3<sup>e</sup> adjointe et responsable de ce grand chantier ! Mais le travail n'est pas terminé, il reste à faire reprendre certaines réserves à l'intérieur, puis à faire réaliser l'extérieur et demander le solde de toutes les subventions...



## INAUGURATION OFFICIELLE LE 21 FEVRIER



Mardi 21 Février : Inauguration Officielle avec les institutionnels, les financeurs et les entreprises qui ont participé à la construction.

Etaient présent(e)s : M. Éric Bonnier, conseiller régional, Mme Puissat et M. Savin, sénateurs, M. Strappazon et M. Mulyk, conseillers départementaux, M. Phanatzis, inspecteur de l'Éducation Nationale – Secteur Grenoble montagne, Mme Coraline Saurat, Présidente de la CCM, M. Maslo, maire, M. Arnaud Chattard, maire de Lavalens, les 3 adjoints et des membres du Conseil Municipal de La Morte, l'équipe enseignante, les agents communaux, les responsables des entreprises qui ont réalisé ce beau bâtiment.



Le ruban tricolore a été coupé par Raymond Maslo et Pascale Favier. Les discours ont souligné l'histoire du village et de son école, l'implication des différentes instances dans le soutien financier du projet, la volonté du territoire de donner un accès à l'éducation jusque dans les petits villages de montagne.

Les enfants ont ensuite chanté ou récité des poésies et tout le monde a apprécié le buffet proposé par le Maire et le Conseil Municipal.

isère  
LE DÉPARTEMENT

ICI, VOTRE DÉPARTEMENT  
A INVESTI POUR VOUS



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Ici, la Région agit pour  
votre commune



## VISITE DES PARENTS LE 25 FEVRIER

Samedi 25 février, les enfants ont fait visiter leur école à leurs parents ! Quelle excitation de montrer le vestiaire/cabane, les deux grandes salles de classe, la salle de sieste, la salle multi-activités, le grand couloir, les sanitaires, le bureau de direction, la « salle des maîtres », la cuisine toute équipée et la salle de restauration dans laquelle un apéritif convivial a été partagé.



## PORTES OUVERTES LE 25 MARS

Samedi 25 mars, ce sont tous les habitants désireux de découvrir l'école, une bonne centaine, qui ont été reçus par l'équipe municipale et l'équipe pédagogique.

Les parents d'élèves, via le SOU DES ECOLES, ont proposé une buvette, une petite restauration (pour financer une sortie au planétarium) et des jeux de kermesse. Une belle matinée, conviviale et printanière.





- **Septembre 2020 : Etude Projet de construction**
- Novembre 2020 : 36 cabinets d'architectes, 3 sélectionnés, début de la recherche de subventions
- Février 2021 : Choix du cabinet EOLE – 65 % de subventions trouvées
- 01/06/21 : dépose du permis de construire
- Juin/Juillet : dévoiement des réseaux, puis enrochement, préparation du terrain
- **12/10/21 : obtention du permis de construire**
- Problèmes d'approvisionnement (COVID) et hausse des matériaux, recherche de subventions
- Janvier 2022 : fondations et réseaux chauffage
- Fin mai 2022 : gros œuvre terminé
- Juillet 2022 : construction hors d'eau hors d'air
- Novembre 2022 : aménagements intérieurs en cours. Réception prévue mi-décembre 2022
- Décembre 2022 : retards de livraison, école non réceptionnée. Ouverture prévue 20/2/2023
- 13-19 février 2023 : déménagement pendant les vacances scolaires
- **20/2/23 : Rentrée des 24 enfants et de l'équipe**
- 21/02/23 : inauguration officielle
- 25/02/23 : visite des parents d'élèves
- 06/03/23 : réception officielle du chantier
- 25/03/23 : **JOURNEE PORTES OUVERTES** pour tous

Echéance trimestrielle du prêt : 3 284,80 €



- *Budget initial : 1 150 000 €*
- *Livraison prévue : Octobre 2022*
- *Subventions trouvées pour : 749 000 €*
- *Prêt de 300 000 € à 0,73 % sur 25 ans*

- Hausse du coût des matériaux portant le budget à 1 516 000 €
- Nouvelles subventions trouvées pour : 467 471 €



## B I L A N

- **Coût total : 1 516 000 €**
- **Subventions totales : 1 216 504 €**
- **Prêt 300 000 € à 0,73% sur 25 ans**

# DECouvrez L'INTERIEUR DE L'ECOLE



Bureau de Direction – Salle du Personnel



Couloir/Vestiaire



Des sanitaires adaptés aux petits et aux grands.



La salle de motricité, utilisée pour les enfants pour faire de la gymnastique, mais aussi pour le périscolaire.



*Elle peut également être louée pour des activités douces (gym, yoga, danse, méditation..)*



Les deux classes, séparées par une paroi amovible et escamotable insonorisée. 12 postes d'ordinateurs sont installés.

**L'école présente des critères de Haute Qualité Environnementale.**

Une relation harmonieuse des bâtiments avec l'environnement immédiat, un choix intégré des procédés et produits de construction (bois local), des performances énergétiques, confort acoustique, hygrothermique, visuel, olfactif...

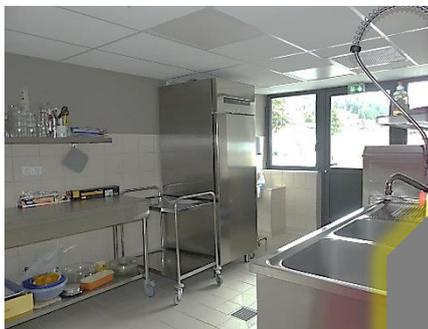


Un office de restauration fonctionnel pour conserver au froid et remettre en température les plats commandés au Traiteur.

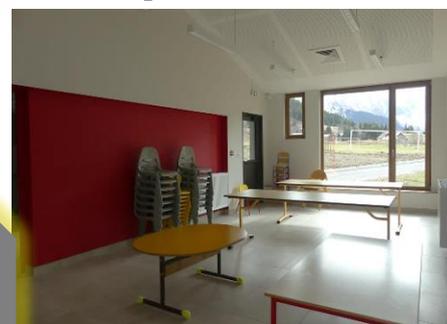
Une jolie salle de restaurant ouverte sur le Grand Armet avec des tables adaptées à la taille des enfants.



Les tout-petits disposent d'une salle de repos avec lumières à variateur et de petites couchettes pour la sieste...



Sobriété, efficacité énergétique (chaleur renouvelable - Réduction de consommation -30%)  
Les réseaux souterrains sont installés et permettront aussi le chauffage de la future mairie (ancienne école).



## COTE TECHNIQUE



Le silo de granulés



Les vannes, le chauffe-eau



La chaudière Hargassner



La répartition de l'air chaud

491 m<sup>2</sup>, locaux techniques inclus

## UN BOND DANS LE PASSE DE L'ÉCOLE

Un grand merci à Martine Neyraud, mémoire vive de notre commune, qui nous fait partager sa connaissance de l'histoire locale et ses souvenirs. A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle école, elle retrace pour nous l'histoire des écoles de La Morte.

*Crédit photos Collection Daniel Etienne transmis par Danièle Vuarchex.*

*Jusqu'en 1877, l'école se trouvait au lieu-dit « Batison », dans un bâtiment vétuste, très difficile à chauffer l'hiver (et les enfants allaient à l'école surtout en hiver ! ), qui avait appartenu à un certain Jean Baptiste Poncet, dit « Batison »,*

*Il ne reste aujourd'hui aucune trace de cette construction, qui était située entre L'immeuble « Les Mélèzes » et le petit chalet de Monsieur Armand Carron,*

*Le 7 Février 1869, 4 mortillons avaient fait l'acquisition d'un petit bâtiment au lieu-dit « Pré La Grange » pour l'agrandir et l'aménager dans le but d'en faire l'école communale de La Morte, Mais finalement, ce bâtiment sera revendu, et racheté ensuite le 27/09/1879 par la Société des Touristes du Dauphiné (STD) pour en faire un refuge de montagne,*

*L'école communale, ainsi que la mairie, seront construites tout près de là, en 1877, à l'endroit où se situe actuellement le bâtiment du Conseil Départemental (ex DDE), à côté de l'abri à sel.*

*Le grand-père d'Edith Fayolle, Jean Joseph Roux (qui venait de Quet en Beaumont), a été instituteur dans cette école. Il s'était marié avec Philomène Poncet de La Morte et il est décédé dans ces locaux, aux environs de 1897, sans*

*doute d'une crise cardiaque ! Le bâtiment sera brûlé par les allemands le 14 août 1944 et toutes les archives seront entièrement détruites,*

*Jusqu'en 1954, l'école et la mairie seront provisoirement installées dans les locaux des Ponts et Chaussées, au-dessus des garages (actuellement propriété du Conseil Départemental).*

*La nouvelle école sera construite en 1954. Les réunions du Conseil Municipal ainsi que les opérations de vote se dérouleront dans ce bâtiment jusqu'à la construction de la mairie actuelle, quelques années plus tard (1959, 1960 environ).*



Les documents de mairie étaient en partie conservés chez Monsieur Eugène Mazet, Adjoint au Maire (on allait chez lui pour toutes les formalités, demandes de CNI etc....) et chez Monsieur Auguste Poncet, secrétaire de mairie (grand-père de Marie-Hélène Freynet- Laurent).

Quelques noms d'instituteurs et institutrices : Madame Bouilloud de Fontagneu (dans les locaux des Ponts et Chaussées), Mademoiselle Blanc, Madame Pédersol de Vizille (ma première institutrice en 1958), Madame Turc, Monsieur Yvan Frassati, qui a été le dernier instituteur avant la fermeture de l'école en juin 1964.

La salle de classe était chauffée par un poêle à charbon (un ciné), et on allait à tour de rôle remplir les seaux dans le bûcher situé dans le prolongement du préau. On faisait également à tour de rôle le ménage de la salle de classe, on remplissait les encriers, on nettoyait le tableau noir.

On allait à l'école à pied, et en hiver, lorsqu'il y avait des tempêtes de neige avec le vent du nord, on avait bien du mal à respirer et à avancer dans la tourmente. Mon père m'accompagnait la plupart du temps car j'étais la seule à habiter dans le secteur de La Blache.

Ensuite il y a eu pendant un ou deux ans Marc Bruyat (qui m'emmenait souvent sur son vélo !).

J'ai quitté cette école fin juin 1963, pour rentrer en classe de sixième à Vizille en Septembre. Au début de ma scolarité, en 1958, il y avait environ une douzaine d'élèves, dont au moins 2 « grands », qui allaient passer le certificat d'études (Marcel Mutte et Robert Tarriconne).

Ensuite les effectifs n'ont cessé de diminuer pour arriver à 4 élèves durant l'année scolaire 1962-1963 : Marie-Hélène Freynet, Nicole Frassati (fille aînée de l'instituteur), Jean-Claude Vincent et moi-même. Avec Monsieur Frassati, nous faisons beaucoup d'auto-dictées et des mathématiques, du calcul mental. Nous travaillions sur des ardoises.

Comme j'étais la plus âgée, je finissais plus tôt. Je montrais mon travail à l'instituteur et si c'était juste, il me demandait d'aller corriger les autres élèves !

Lorsqu'il faisait beau, les récréations duraient beaucoup plus longtemps, car Monsieur Frassati, d'origine corse, prenait son bain de soleil, allongé sur le mur de l'école !

**En 1960, le film « Et puis vinrent les neiges » a été tourné à La Morte.**

Des membres de l'équipe sont venus chercher Bernard Mistral dans la classe pour tourner une scène dans la neige. Nous étions bien déçus de ne pas avoir été choisis ! Tout semblait avoir été décidé d'avance, peut être avec l'instituteur...

Nous avons appris à skier, dans le cadre scolaire, sur les pentes du « Petit Molard » avec Monsieur Pierre Pourreau, un mortillon très dévoué qui s'occupait du Ski Club.

Le bibliobus nous apportait des caisses de livres et il y avait aussi des BD. C'est à ce moment-là que j'ai fait connaissance avec toute la collection des livres de Tintin !

**L'école de La Morte a fermé ses portes en Juin 1964.** Il ne restait que 4 élèves : Marie-Hélène Freynet, Jean-Claude Vincent (qui sont rentrés en sixième à Bourg d'Oisans), Nicole et son frère Yvan Frassati.

Le bâtiment a ensuite été loué à UFOVAL qui l'a transformé en centre de vacances. Le préau a été fermé et l'appartement au 1<sup>er</sup> étage a été transformé en dortoirs, avec douches dans la soupente.

**A partir de la rentrée de septembre 1964, les petits mortillons ont été scolarisés à l'école de Moulin-Vieux.**

Au début, Bernadette Mistral assurait les transports avec son véhicule personnel.

Ensuite ce sera Jean-Jacques Robert (le père Robert), le gérant du centre de vacances « Le Nivôse » qui transportera les enfants avec son J7.

Le Nivôse préparait les repas de midi et Monsieur Robert les descendait.

Puis la commune de La Morte fera l'acquisition d'un véhicule pour transporter les élèves.

Quelques noms de chauffeurs, employés communaux : Messieurs Moraël, Dauty, Bonetti.

Les fêtes de Noël ou de fin d'année se déroulaient au « Chalet des Neiges » à Moulin-Vieux.

**L'école de La Morte a été rouverte en septembre 1983,** après l'élection en Mars 1983 de Louis Desmoulins (Loulou). La commune a récupéré un bâtiment en mauvais état, qui avait été très mal entretenu par UFOVAL. On a fermé l'école de Moulin-Vieux car tous les élèves habitaient La Morte, sauf un qui a été scolarisé à Lavaldens.

La commune de La Morte a récupéré une partie des bureaux et du matériel pour pouvoir faire fonctionner à nouveau l'école car il n'y avait plus rien.

Avec Muriel Poncet, la nouvelle institutrice, il y avait beaucoup d'échanges avec d'autres classes, de nombreux « correspondants » que l'on recevait dans les familles. Elle avait des pratiques très innovantes, et travaillait beaucoup en faisant des projets. Il y avait des séjours en classe de mer, classes de découvertes. Du ski, bien sûr, mais aussi de la natation, d'abord à la piscine de Gavet puis à La Mure.

Madame Muriel Poncet a été institutrice jusqu'en juin 2002, date de sa disparition tragique sur un voilier au large de Saint Raphaël.

Noms de quelques enseignants qui lui ont succédé : Monsieur Bonnier, Madame Plennacoste, Madame Patricia Artaud, Madame Magalie Charrin, Monsieur Stéphane Terranova, Monsieur Luc Mendez.

Jusqu'à l'arrivée de Patricia Veujoz et Lionel Rousset !

ECOLE DE LA MORTE -  
L'ALPE DU GRAND SERRE  
EFFECTIFS



# RETOUR VERS LE FUTUR

**La Direction des Services Académiques a procédé à l'ouverture d'une deuxième classe en Septembre 2023** : l'effectif de 24 enfants sur 7 niveaux, plus les enfants de saisonniers en hiver, devenant complexe à gérer.

- Une classe du cycle 1 (enfants de maternelle) accueille 11 petits élèves avec Patricia Veujoz, Directrice et professeur des écoles et Stéphanie Poncet Agent Polyvalent (Atsem).
- Une classe pour les cycles 2 & 3 (CP/CE/CM) est composée de 13 élèves accompagnés par Lionel Rousset, professeur des écoles, titulaire remplaçant.

## Informations pratiques

**L'école fonctionne sur 4 jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.**

Le Département de l'Isère assure un service de transport scolaire matin et soir.

Les parents doivent en faire la demande au service dédié dès le mois de juin pour la rentrée suivante.

Toutes les modalités sur  
<https://www.isere.fr/pack-transport>

## Inscriptions

**La carte scolaire correspond aux communes de La Morte, Lavaldens, La Valette.**

Pour une inscription hors de ces communes, il convient d'avoir l'accord du maire de la commune du domicile, et celui du maire de La Morte.

**Les inscriptions doivent se faire en premier lieu à la mairie, qui délivre un certificat d'inscription, puis auprès de la directrice de l'école.** (Permanence de la mairie les lundis et mardis matin de 9 h à 12 h et les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30)

Pour inscrire un enfant il faut présenter une photocopie du livret de famille, le carnet de santé de l'enfant ou carnet de vaccinations, un justificatif de domicile, et une pièce d'identité de la personne qui effectue la demande. Il faut également instruire un document d'inscription

Pour les enfants inscrits dans une précédente école, le certificat de radiation est **INDISPENSABLE !**

## Périscolaire

Un service d'animation périscolaire est assuré par un agent de la commune, Florianne Pasqualon, les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Les activités périscolaires concernent :

- le matin de 7 h 30 à 8 h 30 depuis la rentrée de septembre 2022
- le temps de restauration scolaire et pause méridienne de 12h00 à 13h20
- la fin de journée de 16h00 à 18h00.

Les inscriptions pour les activités périscolaires se font sur un site dédié.

Un identifiant est donné pour l'utilisation de ce site après inscription.

Le tarif varie en fonction du quotient familial (document à fournir)

## Restauration scolaire

La commune a confié la restauration scolaire à un traiteur, qui livre les repas en liaison froide. Les repas sont encadrés par deux agents de la commune. Le tarif du repas est de 6 euros (tarif 2022-23). Comme pour le périscolaire, l'inscription se fait sur le site dédié.



Patricia Veujoz Lionel Rousset Stéphanie Poncet Florianne Pasqualon



Conseillère municipale  
chargée d'école  
Stéphanie Girardey  
06 61 70 98 54

Représentants des  
Parents d'Elèves



Yohan Echardour 07 81 66 39 90  
Emeline Basset 06 66 20 41 25

Président du Sou des Ecoles  
César Ghaouti 06 89 53 52 06



Crédit photos : MNC

CONTACT : [lesptitesinfosmortillonnes@gmail.com](mailto:lesptitesinfosmortillonnes@gmail.com)

Diffusion :

Après inscriptions sur cette adresse : par e-mail.

Quelques exemplaires papier pour les personnes sans ordinateur.

Mairie la Morte 04 76 72 18 73 [mairie@mairielamorte.fr](mailto:mairie@mairielamorte.fr)

**S'ABONNER**